# Directeur / directrice de crèche

## Description du poste :

Le/la directeur/directrice de crèche assume la responsabilité globale de la gestion opérationnelle et administrative de l'établissement, tout en étant activement impliqué dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet éducatif. Ce rôle combine des compétences en gestion du personnel, en coordination des activités quotidiennes et en développement pédagogique pour assurer un environnement d'accueil de qualité pour les enfants et leurs familles.

## Responsabilités :

**Supervision opérationnelle :**
• Assurer la supervision quotidienne des activités de la micro-crèche, en veillant à ce que les normes de qualité et de sécurité soient respectées.
• Organiser et coordonner les plannings du personnel, en garantissant une répartition équitable des tâches et des responsabilités tout en respectant les obligations du droit du travail et de la convention collective du SAP.

**Gestion administrative :**
• Gérer les aspects administratifs de la micro-crèche ( dossier des enfants inscrits dans la structure
• Assurer le suivi des budgets et des dépenses, en veillant à l'efficacité financière de l'établissement.

**Développement du projet éducatif :**
• Participer à l'élaboration du projet éducatif de la micro-crèche, en collaboration avec l'équipe pédagogique et la direction.
• Veiller à ce que le projet éducatif soit mis en œuvre de manière cohérente et adaptée aux besoins des enfants et familles accueillis.

**Management d'équipe :**
• Encadrer et animer une équipe pluridisciplinaire de la petite enfance
• Favoriser un environnement de travail positif et motivant, en encourageant le développement professionnel et la formation continue du personnel.

**Communication et relations familles :**
• Établir et entretenir des relations de confiance avec les familles, en étant à l'écoute de leurs besoins et de leurs préoccupations.
• Organiser des réunions régulières avec les familles pour partager des informations sur le développement des enfants et les activités de la micro-crèche.

**Gestion de la qualité :**
• Veiller à ce que les normes de qualité et de sécurité soient respectées dans tous les aspects de la gestion de la micro-crèche.
• Mettre en place des processus d'évaluation et d'amélioration continue pour garantir l'excellence des services proposés.

**Compétences requises :**

- Diplôme référencé dans le code de la santé publique encadrant.
- Expérience préalable dans la gestion d'une structure d'accueil de la petite enfance, de préférence en tant que directeur/trice de crèche.
- Excellentes compétences en communication, en gestion d'équipe et en résolution de problèmes.
- Connaissance des réglementations et des bonnes pratiques en matière d'accueil de la petite enfance.
- Engagement envers le développement et le bien-être des enfants.
- Les fonctions de directrice de crèche.